

Compte-Rendu de la séance du 29 MAI 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf mai à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Monze se sont réunis dans la salle polyvalente sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

CALDERAN Corinne, CAVERIVIERE Christian, DICK Kévin, FERRAMOSCA Francis, FORESTIER Stéphanie, GAY Antoine, ROBIN Valérie, SOFFIATTI Daniel, TANNEUR Julien, THOMASSIN Philippe, SAGNES Sandrine

Le secrétaire de séance est Monsieur DICK Kévin.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2020

Approuvé à l'unanimité des membres présents

Les membres ont signé le registre des délibérations

2 – Délibération relative aux indemnités de fonction des élus :

Mr le Maire rappelle les barèmes liés à la strate de la population à savoir pour Monze moins de 500 habitants :

Pour les maires (art.L.2123-23) : 25.5% de l'indice brut 1027 soit 3 889.40 €

Pour les adjoints au maire (art.L.2123-24) : 9,9% de l'indice brut 1027 soit 3889, 40 €

Le 3^{ème} adjoint ne sera pas indemnisé à sa demande personnelle ;

3- Délibération relative à la délégation du conseil municipal au maire

Mr le maire expose qu'il est nécessaire de permettre pour la bonne marche de la commune de prendre certaines décisions et énonce certains points comme les marchés publics, les régies, la reprise des concessions dans le cimetière, les éventuels emprunts etc...et il rappelle que l'article L.2122-22 de code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée.

Accepté à l'unanimité

4- Délibération pour délégation de signature aux adjoints :

Mr le maire expose qu'il est nécessaire de donner délégation de signature aux adjoints, en cas d'absence ou incapacité afin de poursuivre la bonne marche administrative de la commune. Cette délégation à l'unanimité est donnée au 1^{er} et 2^{ème} adjoint

5- Délibération relative à la composition des commissions obligatoires :

Délégués(ées) :

SIC (Syndicat Intercommunal de cylindrage de la Redorte) :

Titulaires : Francis FERRAMOSCA, Daniel SOFFIATTI

Suppléants : Antoine GAY, Julien TANNEUR

Maison de retraite de Capendu :

Titulaire : Antoine GAY

SIG de Trèbes : syndicat Intercommunal de gestion du collège de Trèbes :

Titulaire : Kévin DICK

Suppléant : Philippe THOMASSIN

SIVU DE l'Alaric :

Titulaire : Christian CAVERIVIERE

Suppléants (es) : Francis FERRAMOSCA, Valérie ROBIN

SYADEN :

Titulaire : Julien TANNEUR

Suppléant : Stéphanie FORESTIER

Syndicat mixte Aude Centre : Aménagement et exploitation rivière

Pas de délégué car la compétence revient à Carcassonne Agglo qui désignera le titulaire de la commune

6- Création et composition des commissions municipales :

Fête et Cérémonies : gérer les cérémonies dont les vœux du Maire et 11 novembre notamment et le goûter des aînés

Christian CAVERIVIERE, Sandrine SAGNES et Philippe THOMASSIN

Communication : site internet et diffusion d'informations diverses à la population

Kévin DICK et Antoine GAY

Finances : Antoine GAY, Valérie ROBIN, Philippe THOMASSIN, Stéphanie FORESTIER, Kévin DICK,

Travaux – Voirie : Francis FERRAMOSCA, Daniel SOFFIATTI

Commission d'appel d'offres : Antoine GAY, Stéphanie FORESTIER, Julien TANNEUR, Kévin DICK

Aide sociale – Solidarité : Principalement pour les anciens et les personnes en difficulté :

Sandrine SAGNES, Kévin DICK, Valérie ROBIN

Environnement- Espaces Verts : Corinne CALDERAN, Stéphanie FORESTIER, Julien TANNEUR et Philippe THOMASSIN

Mr le maire souhaite créer une commission pour le vieux village et l'église.

Travail de recherche de financement (appel à mécénat). La demande est mise en suspens.

Mr le Maire est président de toutes les commissions communales

7- Délibération relative à la désignation du correspondant défense

Mr Jacques Vergnes est désigné correspondant défense

Questions diverses :

Les équipes sont mises en place afin de piloter les projets essentiels énumérés dans la profession de foi qui a précédé la campagne.

PLU (Plan local d'urbanisme) : Mr Antoine GAY suivra le dossier

Le dossier de l'aire de lavage est bien avancé concernant les démarches administratives

Aménagement de la RD3 route des corbières : Francis Ferramosca va suivre le dossier

Gestion Post-incendie : Réunion programmée le 30 juin 2020

Heures supplémentaires : Mr Le Maire souhaite ajouter 3 ou 4 heures à la secrétaire de Mairie
Le conseil municipal donne son accord

Le regroupement pédagogique de l'Alaric accueillera les élèves à partir du lundi 8 juin 2020 selon les directives gouvernementales imposées ;

Vandalisme : des dégâts importants sur des réverbères ont été constatés ainsi que sur les alentours des aires de jeux

L'affermage qui liait la commune avec SUEZ prend fin le 30 juin 2020 ;
A compter de cette date Carcassonne Agglo reprend la gestion

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30

Le Maire

Christian CAVERIVIERE



le Secrétaire

Kévin DICK